

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèse et Traitement :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

réclamation : contact@mupras.com
prise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2658

Société : RAY 63900

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MENIAR EL MENIAR 1

Date de naissance : 30/06/1952

Adresse : CG18

Tél. : 0672833390 Total des frais engagés : 344,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Dossi er EPOU SE Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : / /

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : / /

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

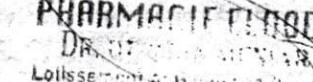
Le : 10/03/2021



description des actes effectués

GTM-10

Décret n°2004-1126 du 29 octobre 2004 fixant les règles d'exemption et dispositifs médicaux pour

التاريخ المقتبلي Date d'exécution	الцен الملوثر Prix facturé	توقيع و طابع الصيدلي أو موئن التجهيزات الطبية Signature et Cachet du Pharmacien et/ou Fournisseurs des dispositifs médicaux
01/02/2014	6480	 PHARMACIE EL HODS Dr. M. A. MESSAADI L'Assiette à la main 3 Derecha Tel: 0520 040 412
	INP : 0161109108161	
	INP : [REDACTED]	

Actes de Biologie, Radiologie

JNP : | | | | | | | |

JNP:|||||

JNP : | | | | | | | |

النحوت (رسان، لسان) و الف

التاريخ العمليات Dates des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé + Cotation NGAP	قيمة المعامل Valeur Clé	المبلغ المفوتر Montant facturé	توقيع و طابع المساعد الطبي Signature et Cachet du Paramédical
INP : 					
INP : 					

66236427	19/02/2021	Payé en : 21 jours	ZINE TOURIA	2 624,10	1 448,97	324,13	1 773,10
66236441	19/02/2021	Payé en : 21 jours	ZINE TOURIA	344,80	120,00	30,00	150,00
66236454	19/02/2021	Payé en : 21 jours	ZINE TOURIA	993,40	214,99	80,71	295,70
66236463	19/02/2021	Payé en : 21 jours	ZINE TOURIA	845,00	676,00	169,00	845,00
- 1	-	25/12/2020 Virement	-	1 488,10	913,67	364,43	1 278,10
64950765	09/12/2020	Payé en : 16 jours	ZINE TOURIA	1 488,10	913,67	364,43	1 278,10
- 1	-	05/10/2020 Virement	-	1 524,80	939,36	375,44	1 314,80
63052901	18/08/2020	Payé en : 48 jours	ZINE TOURIA	1 524,80	939,36	375,44	1 314,80

Application Mobile : SMART CNOPS - Assuré : ➤ Télécharger (<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.cnops.app&hl=fr>)



clinique
mers
sultan



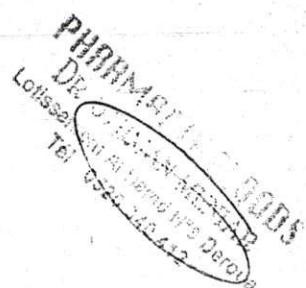
مصحة
مرس
السلطان

٠٢/٠٢/٢٠٢١

ZineTunisia

1 - Libras +

— — —



2 - Carbasyline

64,80 prise formule x 3'

3
4c